

Foyston, Gordon & Payne Inc. (« FGP ») est une société de gestion de placements établie à Toronto, au Canada. Au Canada, des lois sur la protection des renseignements personnels ont été adoptées aux paliers fédéral et provincial, et FGP est assujettie à ces lois. FGP respecte également les lois sur la protection des renseignements personnels en vigueur aux États-Unis. Toutes les entreprises qui exercent des activités au Canada et qui traitent des renseignements personnels qui traversent les frontières provinciales ou nationales sont assujetties à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE), peu importe la province ou le territoire où elles sont établies.

Nous nous sommes engagés à respecter et à protéger la vie privée de nos clients et la confidentialité de leurs renseignements personnels que nous avons en notre possession. Nous voulons vous expliquer, en termes simples, pourquoi nous vous demandons des renseignements personnels, comment nous les utilisons dans l'établissement et le maintien de notre relation avec vous, comment nous assurons la confidentialité de vos renseignements personnels et comment vous pouvez vous enquérir des renseignements que nous détenons sur vous.

La présente politique s'applique aux activités de FGP et à tous les services et produits de placement qu'elle offre à ses clients. Dans la présente politique, les mots « nous », « notre » et « nos » désignent FGP.

Responsabilités des employés

Chacun de nos employés est responsable de préserver la confidentialité de tous les renseignements personnels auxquels ils ont accès. Nous gardons nos employés informés des politiques et des procédures visant à protéger les renseignements personnels et nous insistons sur l'importance de s'y conformer. Tous nos employés doivent se conformer à notre Code de déontologie, aux termes duquel ils sont tenus de respecter et de protéger les renseignements personnels de nos clients.

FGP a désigné notre chef de la conformité en tant que personne responsable de la conformité à la présente politique. Toute question, demande ou plainte doit lui être soumise à l'adresse indiquée ci-dessous. Si vous n'êtes pas satisfait de notre réponse ou si vous croyez que nous ne traitons pas vos renseignements personnels conformément aux lois applicables, vous pouvez déposer une plainte auprès du bureau du Commissariat à la protection de la vie privée de votre région.

Définition des renseignements personnels

Les termes « renseignements personnels » désignent les renseignements qui vous identifient précisément en tant que personne, soit qu'ils nous sont communiqués ou que nous les recueillons. Ils comprennent l'information que vous nous fournissez ou que nous collectons auprès d'autres sources avec votre permission, par exemple : vos nom et adresse, votre âge et votre sexe, vos données financières personnelles, le nom de vos bénéficiaires, vos numéros d'identification dont votre numéro d'assurance sociale et vos renseignements sur l'emploi.

Si vous utilisez Internet pour communiquer avec nous ou si vous accédez à notre site Web ou à notre portail client, certains renseignements au sujet de l'ordinateur ou de l'appareil que vous utilisez peuvent être automatiquement générés, recueillis et consignés par des serveurs Web ou des applications. Ces renseignements peuvent inclure l'adresse Internet (IP) attribuée à votre ordinateur par votre fournisseur de services Internet (FSI), le type de navigateur que vous utilisez, l'emplacement général de votre ordinateur, les modèles des dispositifs d'enregistrement, les systèmes d'exploitation mobiles, la fréquence des clics, le fabricant et les pages Web consultées. Il nous arrive d'utiliser ces renseignements pour surveiller l'utilisation du site Web, résoudre des problèmes techniques, améliorer la fonctionnalité et évaluer la popularité du site Web ou des applications.

Raisons pour lesquelles nous demandons vos renseignements personnels

Nous voulons vous aider à atteindre vos objectifs financiers, vous offrir un service à valeur ajoutée de façon continue et établir avec vous une relation financière durable qui évoluera et s'adaptera au rythme de vos besoins financiers.

Mieux nous vous connaissons, mieux nous pouvons vous servir. Nous vous demandons des renseignements personnels pour les raisons suivantes :

- vérifier votre identité et vous protéger des fraudes;
- comprendre vos objectifs et besoins financiers;
- déterminer la pertinence des produits et services pour vous;
- préparer et gérer les produits et services de placement que vous avez demandés;
- vous fournir des renseignements sur d'autres produits et services qui pourraient vous intéresser;
- nous conformer aux lois et règlements sur les valeurs mobilières.

Par exemple, nous demandons des renseignements personnels détaillés pour répondre aux exigences réglementaires et pour nous assurer que les produits de placement dans lesquels vous investissez sont pertinents pour vous et conviennent à votre situation. Certains renseignements que nous demandons et que nous utilisons, tant au moment de l'ouverture du compte qu'au moment d'effectuer une mise à jour, sont également nécessaires pour satisfaire aux exigences prévues par les lois ou règlements des paliers fédéral et provinciaux et par les organismes de réglementation.

Nous n'utilisons les renseignements personnels qu'aux fins ci-déclarées. Si, pour une raison ou une autre, vos renseignements personnels sont requis dans un autre but, nous vous en aviserons au préalable et demanderons votre consentement, dans la mesure permise par la loi, avant de procéder.

Vous pouvez choisir de ne pas nous fournir l'un ou l'ensemble de vos renseignements personnels. Cependant, vous comprendrez qu'en faisant un tel choix, nous pourrions ne pas pouvoir vous offrir le produit de placement, service ou renseignement que vous avez demandé ou qui vous a été offert.

Obtenir, vérifier et accéder à vos renseignements personnels

Nous obtenons vos renseignements personnels principalement auprès de vous. Nous pouvons également obtenir des données financières auprès d'autres sources avec votre consentement.

Si vous désirez revoir ou vérifier vos renseignements personnels, ou encore savoir à qui nous avons transmis ces renseignements comme nous le permet la présente politique, vous pouvez communiquer avec nous.

Tenir vos renseignements personnels à jour

Nous nous sommes engagés à maintenir l'exactitude de vos renseignements personnels aussi longtemps qu'ils sont utilisés pour les fins précisées dans la présente politique. Pour nous aider à vous offrir le meilleur service possible, veuillez nous transmettre rapidement tout changement, tel qu'une nouvelle adresse ou un nouveau numéro de téléphone. Si vous constatez, en prenant connaissance de vos renseignements personnels, que des changements sont nécessaires, veuillez nous en aviser dès que possible. Lorsqu'il convient de le faire, y compris lorsque la loi le prescrit, nous communiquons ces changements à des tiers qui pourraient avoir des renseignements inexacts à votre sujet.

Communication de vos renseignements personnels

- FGP *ne vend pas* vos renseignements personnels à des tiers.
- FGP *ne divulgue pas* vos renseignements personnels à des tiers autrement que pour les situations ou les raisons suivantes :
 - dans le cadre de nos activités normales en ce qui a trait à l'ouverture, au maintien, à l'administration ou à la gestion de votre compte (y compris les services rendus par des tiers en tant que mandataires ou sociétés affiliées), ainsi qu'aux fins d'audit;
 - lorsque la loi nous y oblige, notamment aux organismes chargés de l'application de la loi ou aux organismes de réglementation des valeurs mobilières. Par exemple, sous le régime des lois sur les valeurs mobilières, FGP est tenue de fournir des renseignements sur ses clients à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») et à d'autres organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment les noms, adresses, numéros de téléphone, de même que les informations sur les achats, de tous les clients ayant souscrit des parts de fonds en gestion commune de FGP au cours de chaque année civile.

Si le client est un résident de l'Ontario, FGP informe le client comme suit :

La Norme canadienne 45-106 exige que soient fournis à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») les renseignements concernant le client indiqués à l'Appendice 1 de l'Annexe 45-106A1 Déclaration de placement avec dispense, lesquels comprennent le nom complet, l'adresse domiciliaire et le numéro de téléphone du client, le nombre de parts du ou des fonds en gestion commune de FGP souscrites, la dispense invoquée en lien avec cet achat et la date du placement (collectivement, les « renseignements personnels »);

Les renseignements personnels sont recueillis indirectement par la CVMO en vertu du pouvoir qui lui est conféré par la législation en valeurs mobilières;

Les renseignements personnels sont recueillis aux fins de l'administration et de l'application de la législation sur les valeurs mobilières de l'Ontario;

Le titre, l'adresse et le numéro de téléphone de l'agent public en Ontario indiqué dans l'Annexe 45-106A1 et qui peut répondre aux questions concernant la collecte indirecte

des renseignements personnels par la CVMO sont les suivants : Agent responsable, Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, 20 rue Queen Ouest, 22^e étage, Toronto (Ontario) M5H 3S8 Téléphone : 416-593-8314 ou sans frais au Canada : 1-877-785-1555; et

Le client autorise, par la présente, la collecte indirecte des renseignements personnels par la CVMO.

En ouvrant ou en conservant un compte auprès de FGP ou en utilisant nos services, vous consentez à la divulgation de vos renseignements personnels à des tiers dans les situations ou aux fins décrites précédemment.

Protection de la confidentialité de vos renseignements personnels

FGP protège les renseignements personnels grâce à des précautions raisonnables contre les pertes ou le vol et contre l'accès, la divulgation, la copie, l'utilisation et la modification non autorisés. Les précautions comprennent notamment la protection physique (armoires verrouillées et accès restreint à nos bureaux), des mesures organisationnelles (contrôles de sécurité) et des mesures technologiques (mots de passe et cryptage). Nous avons mis en place des technologies de cybersécurité et d'autres technologies de sécurité de l'information afin de prévenir l'accès non autorisé à nos réseaux et systèmes informatiques. Des tests sont effectués régulièrement par des tiers indépendants.

Dans les situations où nous faisons appel à des tiers pour des services à votre intention tels que la tenue de registre pour les détenteurs de parts de fonds en gestion commune ou l'exécution des opérations sur titres, ces tiers ne reçoivent que l'information nécessaire à la prestation de ces services. Les contrats qui nous lient à ces sociétés les soumettent aux mêmes normes de confidentialité auxquelles nous sommes tenus et exigent que tout renseignement fourni par nous soit conservé en toute confidentialité et utilisé uniquement pour les fins prévues au contrat.

Nous suivons une démarche rigoureuse pour détruire, supprimer ou éliminer les renseignements personnels lorsque ceux-ci ne sont plus utiles pour les fins prévues dans la présente politique ou par la loi.

Conservation de vos renseignements personnels

Nous conservons vos renseignements personnels tant que nous en avons besoin pour les fins précisées dans la présente politique. La durée de conservation de vos renseignements personnels dépend de ce qui suit :

- le statut actuel de votre (vos) compte(s) auprès de nous, et
- toute exigence prévue par la loi ou la réglementation à laquelle nous sommes tenus.

Par exemple, nous devons être en mesure de répondre à chacune de vos questions, même si vous n'êtes plus client chez nous. Nous avons une politique de conservation qui régit la destruction des renseignements personnels.

Signalement des atteintes à la vie privée

FGP doit tenir un registre de toute violation des mesures de protection des renseignements personnels qu'elle administre.

Une atteinte à la vie privée est la perte de renseignements personnels, l'accès non autorisé à ces renseignements ou leur divulgation qui survient par suite d'une violation des mesures de sécurité prises par une organisation. En cas d'atteinte à la vie privée réelle ou potentielle, FGP mènera une enquête et évaluera les conséquences de la violation des mesures de sécurité. FGP signalera la violation, s'il y a lieu, à l'organisme de réglementation approprié ou à l'organisation compétente dès que possible, une fois que nous aurons établi qu'il y a eu violation. Le cas échéant, ce signalement sera fait dans les délais prescrits par règlement dans certains territoires. Nous aviserons également les personnes concernées si la violation crée un risque de préjudice important pour une personne, dès que possible, une fois que FGP aura établi qu'il y a eu violation et que la personne a subi un préjudice, à moins que la loi n'interdise de donner pareil avis. Après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour atténuer les risques associés à une violation des mesures de sécurité, FGP prendra des mesures immédiates pour prévenir d'autres violations.

Vos choix

Vous pouvez choisir de ne pas nous fournir certains de vos renseignements personnels ou l'ensemble de ceux-ci. Vous pouvez également nous retirer votre consentement quant à l'utilisation de vos renseignements personnels, sous réserve des exigences prévues par la loi quant à la conservation ou à l'utilisation de vos renseignements personnels. Si vous retirez votre consentement, nous pourrions être contraints de restreindre les produits et services que nous vous offrons.

Nous vous invitons à soumettre vos questions, demandes ou plaintes au responsable désigné ci-dessous.

Chef de la conformité
Foyston, Gordon & Payne Inc.
1, rue Adelaide Est, bureau 2600
Toronto (Ontario) M5C 2V9
Téléphone : 416-362-4725
Sans frais : 1-877-795-4536
Courriel :
compliance@foyston.com